

Idiotie taxe carbone européenne

Hippolyte d'Albis - 25/02/2010



Hippolyte d'Albis, chercheur associé à la Toulouse School of Economics

Créer aux frontières de l'Union un nouvel impôt écolo sur les importations dénué d'importants effets pervers est impossible.

Début février, une proposition d'amendement était déposée au Parlement européen pour instaurer aux frontières de l'Union une taxe sur le contenu en carbone des importations. Selon ses promoteurs français, cette taxe permettrait de compenser la perte de compétitivité dont souffriraient les entreprises résidant dans l'Hexagone si une taxe carbone y était finalement adoptée. Ses détracteurs, eux, avancent

qu'elle risque d'apparaître comme une tentative de protectionnisme déguisé qui pourrait entraîner des mesures de rétorsion.

Le débat sur l'opportunité d'une telle taxe ne doit pas s'enliser dans une discussion sur les bienfaits relatifs du libre-échange et du protectionnisme sur fond de réchauffement climatique. Une taxe carbone aux frontières n'a tout simplement pas de sens, car, lorsqu'on importe un bien étranger, on ignore son contenu en carbone. On ne connaît pas la quantité d'énergies fossiles nécessaire pour le produire, et encore moins la quantité de gaz à effet de serre qui a été émise lors de sa production.

Dans le cas d'une taxe carbone "nationale", le principe est très simple : le vendeur d'énergie fossile applique à ses tarifs le taux décidé par le gouvernement et se transforme en collecteur de taxe. Mais dans le cas d'une taxe carbone aux frontières, comment les services des douanes s'y prendraient-ils pour taxer ce dont ils n'ont pas connaissance ?

On pourrait imaginer que des taux de taxation soient définis pour chaque bien ou pour chaque secteur en fonction, par exemple, de la consommation moyenne d'énergie fossile. Mais cela reviendrait à favoriser, parmi les entreprises étrangères, celles qui ne font aucun investissement dans des technologies propres. Les entreprises les plus polluantes auraient donc un accès privilégié au marché européen ! Une autre solution consisterait en une obligation de déclaration des consommations d'énergie aux douanes. Outre le fait qu'une nouvelle formalité viendrait s'ajouter aux procédures d'importation déjà complexes, ces déclarations seraient invérifiables. Cela reviendrait à favoriser implicitement les entreprises produisant de fausses déclarations.

Introduire une taxe carbone en France est un choix politique qui traduit une volonté d'amorcer la transition vers une économie moins consommatrice d'énergies fossiles. Mais l'intérêt de l'Europe est de convaincre ses partenaires d'adopter aussi une fiscalité verte, et non de se lancer dans une nouvelle guerre douanière.

" On risque de favoriser les entreprises les plus polluantes et celles qui feront de fausses déclarations. "